

LE GAZOUILLEUR PLUS

Bulletin d'information municipale

Le 13 janvier 2021

BUDGET 2021



ÉDITION
SPECIALE

REVENUS	2020	2021
Fonctionnement		
Taxes	2 069 130 \$	2 354 087 \$
Compensation tenant lieu de taxes	23 925 \$	20 006 \$
Services rendus	17 500 \$	15 500 \$
Autres revenus	81 592 \$	103 860 \$
Imposition de droits	55 000 \$	70 000 \$
Transfert	97 916 \$	97 712 \$
Affectation – Excédent accumulé	448 039 \$	161 835 \$
	2 793 102 \$	2 823 000 \$

CHARGES	2020	2021
Administration générale	614 985 \$	655 704 \$
Sécurité publique	444 849 \$	475 861 \$
Transport	591 345 \$	582 232 \$
Hygiène du milieu	439 650 \$	508 897 \$
Aménagement, urbanisme et développement	273 474 \$	271 738 \$
Loisirs et culture	384 092 \$	414 274 \$
Frais de financement	100 915 \$	103 513 \$
Remboursement – Dette à long terme	416 392 \$	318 375 \$
Immobilisations		
Affectation activités d'investissement	57 265 \$	40 265 \$
Conciliation à des fins fiscales		
Immobilisations – Amortissements	(529 865) \$	(547 859) \$
	2 793 102 \$	2 823 000 \$

BAISSE DU COMPTE DE TAXES

Adopté lors de la séance extraordinaire du conseil du 17 décembre 2020, le budget pour l'année financière 2021 s'établit à 2 823 000 \$. La hausse de la richesse foncière du nouveau rôle 2021-2022-2023, est attribuable à l'ajustement de la valeur des terres agricoles, mais également à l'ajout de plusieurs nouvelles constructions des projets domiciliaires en cours, a permis une baisse importante du taux de la taxe foncière générale.

Malgré la hausse des coûts de contrat reliés à la gestion des matières résiduelles, la Municipalité a été en mesure de baisser son taux de taxe afin de permettre aux propriétaires d'immeubles résidentiels, de voir leur compte de taxes baisser de l'ordre de 6 %. La stabilité du compte de taxes a toujours été une priorité pour le conseil municipal, et raison de plus dans le contexte actuel lié à la pandémie (COVID-19).

LE GAZOUILLEUR PLUS

Bulletin d'information municipale

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

PROJETS	2021	2022	2023	TOTAL
TERRAINS ET BÂTIMENTS				
Rénovation du 150, rue Principale – CPE	1 124 000 \$			1 124 000 \$
Rénovation de l'église	144 000 \$	350 000 \$		494 000 \$
Réparation de la toiture/corniche – Hôtel de ville	125 000 \$			125 000 \$
Rénovation du 3 ^e étage – Hôtel de ville		350 000 \$		350 000 \$
Construction d'une bâtisse – Parc du Bosquet	400 000 \$			400 000 \$
Éclairage extérieur – Église et hôtel de ville	50 000 \$			50 000 \$
Construction de la nouvelle caserne et garage			3 000 000 \$	3 000 000 \$
Presbytère – Maçonnerie, fenêtres, etc.	100 000 \$			100 000 \$
	1 943 000 \$	700 000 \$	3 000 000 \$	5 643 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Station de pompage – Ajout du groupe électrogène	100 000 \$			100 000 \$
Nouvelle station de pompage		500 000 \$		500 000 \$
Nouvelle conduite de refoulement			500 000 \$	500 000 \$
	100 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	1 100 000 \$
INFRASTRUCTURES				
Aménagement de la rue Principale	300 000 \$	2 200 000 \$		2 500 000 \$
Travaux rue Sainte-Marie		250 000 \$		250 000 \$
Construction de la voie d'accès – rue Charles-Larocque	200 000 \$			200 000 \$
Construction de la voie d'accès – rue Du Pont		400 000 \$		400 000 \$
Lampadaires – Quartier du Canal	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$	240 000 \$
Travaux de pavage	16 000 \$	800 000 \$	300 000 \$	1 116 000 \$
Borne sèche	8 600 \$			8 600 \$
Achat et installation de luminaires	8 000 \$			8 000 \$
	612 600 \$	3 730 000 \$	380 000 \$	4 722 600 \$
PARCS ET TERRAINS DE JEUX				
Parcs – Quartier du Canal	500 000 \$		500 000 \$	1 000 000 \$
Parc Sainte-Marie	400 000 \$			400 000 \$
Parc Montpetit		1 000 000 \$		1 000 000 \$
Parc du Bosquet			200 000 \$	200 000 \$
Pont passerelle		500 000 \$		500 000 \$
Parc-école / Terrain de soccer, stationnement, etc.		250 000 \$		250 000 \$
Lien cyclable Parc régional	150 000 \$		150 000 \$	300 000 \$
	1 050 000 \$	1 750 000 \$	850 000 \$	3 650 000 \$
ÉQUIPEMENT / VOIRIE				
Remorque avec « tonk »	10 000 \$			10 000 \$
	10 000 \$			10 000 \$
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE				
Nouveau serveur	15 000 \$			15 000 \$
	15 000 \$			15 000 \$
GRAND TOTAL	3 730 600 \$	6 680 000 \$	4 730 000 \$	15 140 600 \$

SÉANCES DU CONSEIL 2021

Les séances se tiendront les troisièmes jeudis du mois à 19h30 à la salle du Conseil située au 3^e étage du centre municipal (à l'exception des mois de janvier et d'octobre) :

- ❖ 28 janvier
- ❖ 15 avril
- ❖ 15 juillet
- ❖ 7 octobre
- ❖ 18 février
- ❖ 20 mai
- ❖ 19 août
- ❖ 18 novembre
- ❖ 18 mars
- ❖ 17 juin
- ❖ 16 septembre
- ❖ 16 décembre